

**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CLAIRE**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 novembre 2013**

**à 20 h à la salle du conseil, située au 135 rue Principale, à Sainte-Claire.**

**Sont présents :**

- Mme Denise Dulac, mairesse
- M. Dany Fournier, directeur général & secr.-trésorier
- Mme Guylaine Aubin, conseillère
- M. Luc Vaillancourt, conseiller
- Mme Claudia Morin, conseillère
- M. Jean-Marc St-Jean, conseiller
- M. Gaston Fortier, conseiller
- M. Clément Pouliot, conseiller

- 
- 1. Assermentation des membres du conseil municipal élus suite au processus électoral 2013**
  - 2. Ouverture de la séance**
  - 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
  - 4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2013**
  - 5. DOSSIER(S) — ADMINISTRATION :**
    - 5.1. Rapport de la mairesse sur la situation financière de la Municipalité
  - 6. DOSSIERS AD HOC :**
    - 6.1. Confirmation de la nomination du maire ou de la mairesse suppléant(e) et substitut de la mairesse au conseil de la MRC de Bellechasse – Décembre 2013 à décembre 2014
    - 6.2. Dépôt aux membres du conseil du formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires
    - 6.3. Résolution autorisant le changement de signataires pour les comptes de la Municipalité à la Caisse
    - 6.4. Dépôt des états comparatifs portant sur les revenus et les dépenses de la Municipalité de Sainte-Claire pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> novembre 2013
    - 6.5. Autorisation – Formation des membres du conseil municipal sur les responsabilités des élus le 29 novembre 2013 à Saint-Lazare
    - 6.6. Autorisation – Formation des membres du conseil municipal sur l'éthique et la déontologie le 18 janvier 2014 à Saint-Lazare
    - 6.7. Acceptation des prévisions budgétaires 2013 révisées de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Claire
    - 6.8. Nomination sur les comités du conseil et représentation au sein de certains organismes
  - 7. DOSSIER(S) — SERVICES PUBLICS :**
    - 7.1. Avis de motion – Règlement modifiant le règlement 2008-550 sur la circulation automobile
    - 7.2. Résultats de l'ouverture des soumissions – Entretien ménager salle Alfred-Gagnon
    - 7.3. Résultats de l'ouverture des soumissions – Entretien ménager du bureau municipal et de la bibliothèque
    - 7.4. Demande du Manoir de la Rive Claire – Utilisation du stationnement du Parc Taschereau
    - 7.5. Résolution autorisant le renouvellement du contrat avec M. Jocelyn Magnan, agronome, pour faire le suivi agroenvironnemental du périmètre de protection des puits municipaux
  - 8. DOSSIER(S) — AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT :**
    - 8.1. Dépôt aux membres du conseil du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 6 novembre 2013
    - 8.2. Demande de réfection du bâtiment situé au 121, rue Principale, selon les exigences du PIIA, zone 12-Ha
  - 9. DOSSIER(S) — LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE :**
    - 9.1. Suivi du Comité Familles et Aînés
    - 9.2. Acceptation de la soumission pour l'étude de faisabilité et souscription au Programme d'optimisation en réfrigération (OPTER) pour la production d'une étude énergétique au Complexe sportif et culturel de Sainte-Claire

**10. DOSSIER(S) — AUTRES :**

- 10.1. Documents d'information
- 10.2. Affaires MRC de Bellechasse

**11. Approbation des comptes**

**12. Lecture de la correspondance**

- 12.1. Lettre du ministère des Transports – Demande de signalisation
- 12.2. Lettre de remerciements de Steven Blaney

**13. Affaires nouvelles :**

- 13.1. Souscriptions diverses :
  - 13.1.1. Souper de Noël – Corporation Loisirs et Sports Sainte-Claire
  - 13.1.2. Demande de financement – Service de garde de l'école Morissette
  - 13.1.3. Demande pour activité « Pont Payant » – Club Optimiste
  - 13.1.4. Demande de commandite – Joueurs de Sainte-Claire du Club de hockey junior AA
  - 13.1.5. Demande de subvention – Opération Nez rouge
  - 13.1.6. Demande de commandite – Trajet Ski-Bus
  - 13.1.7. Adhésion à l'AQLPA 2014
  - 13.1.8. Adhésion à Québec Municipal – Service internet 2014
  - 13.1.9. Adhésion à Tourisme Chaudière-Appalaches – Année 2014
  - 13.1.10. Demande de commandite – Activité de Noël garderies en milieu familial
- 13.2. Varia

**14. Période de questions des citoyens**

**15. Levée de la séance**

---

**1. Assermentation des membres du conseil municipal élus suite au processus électoral 2013**

Le directeur général confirme l'assermentation des conseillers MM. Luc Vaillancourt (2013-10-10), Jean-Marc St-Jean (2013-10-18) et Clément Pouliot (2013-10-17) et de la mairesse Mme Denise Dulac (2013-11-08), qui a été effectuée préalablement à la présente séance et à l'intérieur des délais légaux prévus, le tout conformément aux exigences de la LERM, article 313. Il invite, à tour de rôle, chacun des candidats élus (Guylaine Aubin, Claudia Morin et Gaston Fortier) suite au processus électoral de l'élection générale du 3 novembre 2013, à prononcer le serment solennel affirmant leur engagement d'exercer leur fonction de conseiller avec honnêteté et justice, dans le respect de la Loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Municipalité de Sainte-Claire, et ce, dans les meilleurs intérêts de la population.

**2. Ouverture de la séance**

Au nom des conseillères et des conseillers, la mairesse souhaite la bienvenue à la première réunion de ce nouveau Conseil municipal.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

247-2013

Il est proposé par Mme la conseillère Guylaine Aubin et résolu unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

#### **4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2013**

248-2013

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Marc St-Jean et résolu unanimement par les conseillers d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er octobre 2013 tel que présenté.

#### **5. DOSSIER(S) — ADMINISTRATION**

##### **5.1. Rapport de la mairesse sur la situation financière de la Municipalité**

La mairesse dépose et fait lecture du rapport préparé sur la situation financière actuelle de la Municipalité.

La mairesse informe les gens que ce rapport sera publié dans le journal municipal *Le Bavard*, édition de novembre 2013, ainsi que sur le site Web de la Municipalité.

#### **6. DOSSIERS AD HOC :**

##### **6.1. Confirmation de la nomination du maire ou de la mairesse suppléant(e) et substitut de la mairesse au conseil de la MRC de Bellechasse – Décembre 2013 à décembre 2014**

Considérant que le conseiller M. Clément Pouliot a été proposé par les autres membres du conseil pour occuper le poste de maire suppléant et de substitut de la mairesse au conseil de la MRC de Bellechasse pour la période s'échelonnant de décembre 2013 à décembre 2014, ceci à la demande mairesse Mme Denise Dulac;

249-2013

Il est proposé par M. le conseiller Gaston Fortier et résolu unanimement par les conseillers que le Conseil accepte M. le conseiller Clément Pouliot pour occuper le poste de maire suppléant et de substitut de la mairesse au conseil de la MRC de Bellechasse pour la période de décembre 2013 à décembre 2014.

##### **6.2. Dépôt aux membres du conseil du formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires**

Le formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires a été remis à chacun des membres du conseil, avec les articles du Code municipal qui y font référence.

##### **6.3. Résolution autorisant le changement de signataires pour les comptes de la Municipalité à la Caisse**

250-2013

Il est proposé par M. le conseiller Luc Vaillancourt et résolu unanimement par les conseillers que la mairesse Mme Denise Dulac, ou en son absence, M. Clément Pouliot, maire suppléant, de même que le directeur général/secrétaire-trésorier, M. Dany Fournier, ou en son absence, M. Serge Gagnon, directeur général adjoint, soient les représentants de la Municipalité à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra à la Caisse.

Ces représentants exerceront tous les pouvoirs relatifs à la gestion de la Municipalité et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, notamment les pouvoirs suivants, au nom de la Municipalité :

- Émettre, accepter, endosser, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;
- Signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative;
- Demander l'ouverture par la Caisse de tout folio utile pour la bonne marche des opérations de la Municipalité;
- Signer tout document ou toute convention utile pour la bonne marche des opérations de la Municipalité.

Le directeur général/secrétaire-trésorier et le directeur général adjoint exerceront les pouvoirs suivants, au nom de la Municipalité :

- Faire tout dépôt, y compris le dépôt de tout effet négociable;
- Concilier tout compte relatif aux opérations de la Municipalité.

#### **6.4. Dépôt des états comparatifs portant sur les revenus et les dépenses de la Municipalité de Sainte-Claire pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> novembre 2013**

Les membres du conseil ayant tous pris connaissance et discuté du contenu des états comparatifs portant sur les revenus et les dépenses de la Municipalité de Sainte-Claire pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> novembre 2013;

251-2013

Il est proposé par Mme la conseillère Claudia Morin et résolu unanimement par les conseillers que le conseil accepte le dépôt des états comparatifs portant sur les revenus et les dépenses de la Municipalité de Sainte-Claire pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> novembre 2013 (selon le Code municipal article 176.4).

#### **6.5. Autorisation – Formation des membres du conseil municipal sur les responsabilités des élus le 29 novembre 2013 à Saint-Lazare**

252-2013

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Marc St-Jean et résolu unanimement par les conseillers que la direction générale procède à l'inscription de messieurs les conseillers Luc Vaillancourt, Gaston Fortier et Clément Pouliot et mesdames les conseillères Guylaine Aubin, Claudia Morin et Denise Dulac à la formation sur les rôles et responsabilités des élus, donnée par la Fédération québécoise des municipalités (FQM), le 29 novembre 2013, à Saint-Lazare, ou le 10 janvier 2014, à Vallée-Jonction.

**6.6. Autorisation – Formation des membres du conseil municipal sur l'éthique et la déontologie le 18 janvier 2014 à Saint-Lazare**

253-2013

Il est proposé par M. le conseiller Gaston Fortier et résolu unanimement par les conseillers que la direction générale procède à l'inscription de messieurs les conseillers Luc Vaillancourt, Gaston Fortier et Clément Pouliot et mesdames les conseillères Guylaine Aubin et Claudia Morin à la formation obligatoire pour les élus municipaux sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, donnée par la Fédération québécoise des municipalités (FQM), le 18 janvier 2014, à Saint-Lazare.

**6.7. Acceptation des prévisions budgétaires 2013 révisées de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Claire**

254-2013

Il est proposé par Mme la conseillère Guylaine Aubin et résolu unanimement par les conseillers que la Municipalité de Sainte-Claire accepte les prévisions budgétaires révisées de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Claire, pour l'exercice financier 2013, prévisions budgétaires révisées pouvant sommairement se lire comme suit :

Revenus : 112 961 \$;  
Dépenses : (182 759 \$);  
Déficit à répartir : (69 798 \$);

Participation municipale au déficit (10 %) : 6 980 \$;

le tout en référence au document déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier aux membres du conseil, lequel document est annexé à la présente résolution.

**6.8. Nomination sur les comités du conseil et représentation au sein de certains organismes**

Considérant l'élection de nouveaux élus au sein du conseil municipal;

Considérant la décision de tous les membres formant le nouveau conseil de partager entre eux la représentation sur les différents comités du conseil et au sein de certains organismes;

255-2013

Il est proposé par M. le conseiller Gaston Fortier et résolu unanimement par les conseillers que la grille descriptive des comités et des organismes municipaux, ainsi que le nom du conseiller ou de la mairesse mandaté(e) par le conseil pour le représenter, soit acceptée telle que présentée ci-bas.

Comités/Noms	Guylaine Aubin	Luc Vaillancourt	Claudia Morin	Jean-Marc St-Jean	Gaston Fortier	Clément Pouliot	Denise Dulac
Comité consultatif d'urbanisme (2)					X	X	
Représentant du Comité intermunicipal d'incendie de Sainte-Claire, Saint-Anselme et Saint-Henri (2)		X		X			
Représentant du Comité Familles et Aînés et responsable du dossier de la politique Familles et Aînés (1)	X						
Représentant à la Corporation des loisirs de Sainte-Claire (1)			X				
Représentant de la convention collective (2)				X			X
Représentant de la bibliothèque (1)	X						
Représentant du comité à pied, à vélo, ville active (1)			X				

## 7. DOSSIER(S) — SERVICES PUBLICS :

### 7.1. Avis de motion – Règlement modifiant le règlement 2008-550 sur la circulation automobile

**Je, soussigné, Jean-Marc St-Jean, conseiller, donne avis qu'à une prochaine séance du conseil, il sera présenté un règlement visant à modifier le règlement 2008-550 sur la circulation automobile, de façon à identifier de nouveaux endroits où seront implantés des arrêts obligatoires.**

**Jean-Marc St-Jean, conseiller**

### 7.2. Résultats de l'ouverture des soumissions – Entretien ménager salle Alfred-Gagnon

Considérant que, suite à l'ouverture des soumissions pour l'entretien ménager de la salle Alfred-Gagnon le 5 novembre 2013;

Considérant que deux (2) offres ont été reçues, soit :

Lise Tawell (Sainte-Claire)	10 400,00 \$ taxes non incluses
Sylvain Rémillard – Entretien ménager Super-Propre	9 000,00 \$ taxes non incluses

256-2013

Il est proposé par Mme la conseillère Guylaine Aubin et résolu unanimement par les conseillers d'accepter la soumission de 9 000,00 \$, dans la soumission déposée le 5 novembre 2013, pour l'entretien ménager de la salle Alfred-Gagnon, du 6 janvier 2014 au 31 décembre 2015.

**7.3. Résultats de l'ouverture des soumissions – Entretien ménager du bureau municipal et de la bibliothèque**

Considérant que, suite à l'ouverture des soumissions pour l'entretien ménager du bureau municipal et de la bibliothèque le 5 novembre 2013;

Considérant que deux (2) offres ont été reçues, soit :

Chantal Cantin – Prestige Entretien	13 595,50 \$ taxes non incluses
Sylvain Rémillard et Christiane Denis	12 480,00 \$ taxes non incluses

257-2013 Il est proposé par M. le conseiller Luc Vaillancourt et résolu unanimement par les conseillers d'accepter la soumission de 12 480,00 \$, dans la soumission déposée le 5 novembre 2013, pour l'entretien ménager du bureau municipal et de la bibliothèque, du 6 janvier 2014 au 31 décembre 2015.

**7.4. Demande du Manoir de la Rive Claire – Utilisation du stationnement du Parc Taschereau**

258-2013 Il est proposé par M. le conseiller Gaston Fortier et résolu unanimement par les conseillers d'autoriser le Manoir de la Rive Claire à utiliser le stationnement du Parc Taschereau pour la période hivernale du 10 novembre 2013 au 26 avril 2014, aux mêmes conditions que l'année précédente en ce qui a trait à la neige qui devra être transportée hors site au 26 avril 2014.

**7.5. Résolution autorisant le renouvellement du contrat avec M. Jocelyn Magnan, agronome, pour faire le suivi agroenvironnemental du périmètre de protection des puits municipaux**

259-2013 Il est proposé par Mme la conseillère Guylaine Aubin et résolu unanimement par les conseillers de retenir les services de M. Jocelyn Magnan, agronome, pour effectuer le suivi agroenvironnemental dans le périmètre de protection des puits d'alimentation en eau potable, pour les années 2014, 2015 et 2016, à raison de 4 000 \$ par année.

**8. DOSSIER(S) — AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

**8.1. Dépôt aux membres du conseil du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 6 novembre 2013**

Dépôt par le directeur général du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 6 novembre dernier.

## **8.2. Demande de réfection du bâtiment situé au 121, rue Principale, selon les exigences du PIIA, zone 12-Ha**

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la demande de rénovation extérieure du bâtiment soumise par MM. Eric Moore, Martin Moore et Nicolas Moore, dans le but de transformer l'immeuble en un usage multifamilial de quatre (4) logements au 121, rue Principale;

Considérant que les membres du conseil municipal ont analysé ladite demande en fonction du règlement numéro 2004-511 (PIIA) de la Municipalité de Sainte-Claire;

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'avis donné par le Comité consultatif d'urbanisme (réunion tenue le 6 novembre 2013) informant le conseil municipal que ladite demande devrait être approuvée;

Après délibérations du conseil municipal,

260-2013

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Marc St-Jean et résolu unanimement par les conseillers d'autoriser la rénovation extérieure du bâtiment, dans le but de transformer l'immeuble en un usage multifamilial de quatre (4) logements au 121, rue Principale, selon les exigences du règlement numéro 2004-511 (PIIA) et des plans soumis par les propriétaires.

## **9. DOSSIER(S) — LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE :**

### **9.1 Suivi du Comité Familles et Aînés**

Dépôt aux membres du conseil du compte rendu de la rencontre du Comité Familles et Aînés tenue le 16 octobre 2013.

### **9.2 Acceptation de la soumission pour l'étude de faisabilité et souscription au Programme d'optimisation en réfrigération (OPTER) pour la production d'une étude énergétique au Complexe sportif et culturel de Sainte-Claire**

Considérant que le système de réfrigération doit être remplacé à court terme ou à moyen terme, et ce, avant l'année 2020, afin de respecter les exigences gouvernementales;

Considérant que de nouvelles technologies sont disponibles sur le marché pour réaliser des économies d'énergie et protéger l'environnement contre les gaz à effets de serre (GES);

Considérant que la consommation énergétique représente une part importante du budget affecté au fonctionnement du Complexe sportif et culturel;



Considérant qu'il n'y a plus de fonds présentement dans le programme OPTER du Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques;

Considérant que la Municipalité ne recevra pas, pour le moment, de financement du programme OPTER mais que le montant relié à ladite étude fera partie des dépenses admissibles lors du dépôt d'une demande pour le remplacement du système de réfrigération R22 (Complexe sportif et culturel de Sainte-Claire) au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);

261-2013

Il est proposé par Mme la conseillère Claudia Morin et résolu unanimement par les conseillers d'accepter la soumission de la firme Roche Itée, Groupe-conseil, au prix forfaitaire de 11 980 \$ (taxes en sus), déposée le 17 décembre 2012, pour une étude de faisabilité dans le cadre du programme OPTER;

Que le conseil accepte de défrayer l'ensemble des coûts de l'étude et que ledit montant soit approprié à même la réserve Infrastructures-loisirs;

Que le paiement du contrat à la firme Roche Itée, Groupe-conseil, sera effectué lorsque le rapport final sera accepté par la Municipalité et conforme aux exigences du programme OPTER selon le Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques.

## **10. DOSSIER(S) — AUTRES :**

### **10.1. Documents d'information**

### **10.2. Affaires MRC de Bellechasse**

## **11. Approbation des comptes**

262-2013

Il est proposé par Mme la conseillère Guylaine Aubin et résolu unanimement par les conseillers d'adopter la liste des comptes à payer fournie aux membres du conseil par le directeur général, en date du 11 novembre 2013, et d'autoriser le directeur général à les payer.

## **12. Lecture de la correspondance**

### **12.1. Lettre du ministère des Transports – Demande de signalisation**

Lecture.

### **12.2. Lettre de remerciements de Steven Blaney**

Lecture.

### **13. Affaires nouvelles :**

#### **13.1. Souscriptions diverses :**

##### **13.1.1. Souper de Noël – Corporation Loisirs et Sports Sainte-Claire**

Lecture.

Les membres du conseil désirent ne pas participer à ladite activité.

##### **13.1.2 Demande de financement – Service de garde de l'école Morissette**

Lecture.

En suivi à la demande de commandite pour le party d'Halloween à l'école Morissette qui a eu lieu le 25 octobre dernier, la Municipalité ne donnera pas suite à ladite demande. Pour les années futures, la responsable du service de garde de l'école Morissette devra transmettre la demande de commandite à la Municipalité un mois à l'avance afin que le conseil puisse prendre une décision concernant ladite activité.

##### **13.1.3. Demande pour activité Pont Payant – Club Optimiste**

Lecture.

263-2013

Il est proposé par M. le conseiller Gaston Fortier et résolu unanimement par les conseillers d'autoriser le Club Optimiste de Sainte-Claire à tenir son activité de « Pont payant » sur le territoire de la municipalité le 7 décembre 2013, après avoir obtenu l'autorisation du ministère des Transports et la collaboration de la Sûreté du Québec.

##### **13.1.4. Demande de commandite – Joueurs de Sainte-Claire du Club de hockey junior AA**

Lecture.

Considérant que ladite demande répond aux critères d'analyse de la Politique relative aux demandes de subventions, dons, souscriptions et commandites;

264-2013

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Marc St-Jean et résolu unanimement par les conseillers d'accorder un montant de 250 \$, représentant 50 \$ par joueur de Sainte-Claire faisant partie de l'équipe Junior AA Bellechasse pour leurs activités de la saison 2013-2014.

##### **13.1.5. Demande de subvention – Opération Nez rouge**

Lecture.

Considérant que ladite demande répond aux critères d'analyse de la Politique relative aux demandes de subventions, dons, souscriptions et commandites;

265-2013

Il est proposé par Mme la conseillère Guylaine Aubin et résolu unanimement par les conseillers d'accorder un montant de 100 \$ pour les activités d'Opération Nez rouge 2013.

**13.1.6. Demande de commandite – Trajet Ski-Bus**

Lecture.

Considérant que ladite demande ne répond pas aux critères d'analyse de la Politique relative aux demandes de subventions, dons, souscriptions et commandites de la Municipalité de Sainte-Claire, le conseil municipal ne donnera pas suite à cette demande de commandite.

**13.1.7. Adhésion à l'AQLPA 2014**

Lecture.

Le conseil ne désire pas prendre l'adhésion de l'organisme AQLPA pour l'année 2014.

**13.1.8. Adhésion à Québec Municipal – Service internet 2014**

Lecture.

266-2013

Il est proposé par M. le conseiller Gaston Fortier résolu unanimement par les conseillers de défrayer l'adhésion annuelle 2014 de 500 \$ plus les taxes à Québec Municipal pour les services internet de l'année 2014.

**13.1.9. Adhésion à Tourisme Chaudière-Appalaches – Année 2014**

Lecture.

267-2013

Il est proposé par Mme la conseillère Claudia Morin et résolu unanimement par les conseillers de défrayer l'adhésion annuelle 2014 de 517,12 \$ plus les taxes à Tourisme Chaudière-Appalaches.

**13.1.10. Demande de commandite – Activité de Noël garderies en milieu familial**

Lecture.

Considérant que ladite demande ne répond pas aux critères d'analyse de la Politique relative aux demandes de subventions, dons, souscriptions et commandites de la Municipalité de Sainte-Claire, le conseil municipal ne donnera pas suite à cette demande de commandite.

**13.2. Varia**

**14. Période de questions des citoyens**

**15. Levée de la séance**

268-2013

Il est proposé par M. le conseiller Clément Pouliot et résolu que la séance soit levée.

**Dany Fournier, OMA**  
**Directeur général/secrétaire-trésorier**

**Denise Dulac, mairesse**